

Montreuil, le 12 août 2009



CAP des Adjointes Administratifs

URGENT...

Nous avons découvert hier midi sur le site de la DSJ, la note concernant la CAP des Adjointes des 17 et 18 septembre.

Ce document devrait se trouver sur le site du secrétariat général, mais c'est une nouvelle illustration des dysfonctionnements du ministère. Là, où la RGPP passe, le service rendu trépassé...

Hier soir, nous avons contacté la DPJJ pour signaler et demander que la note et ses annexes soient mises en ligne et diffusées par l'Administration. Malgré la torpeur de l'été, cela nous a été promis...

Donc : CAP les 17 et 18 septembre avec une mobilité fermée (pas de tiroir) sur 13 postes à profil !!!! (1 DAP Marseille, 1 PJJ Toulouse – 5 PJJ Centrale et 6 à la légion d'honneur en Ile de France)

6 postes à profil à la PJJ – parmi lesquels 4 PSDV à la DRH de la PJJ, c'est dire combien l'ambiance doit être sympathique !!!

ATTENTION : dépôt des candidatures le vendredi 25 août !!!

Merci d'alerter les collègues qui pourraient être intéressés !

Pour le moment, le seul moyen de disposer des documents nécessaires est d'aller sur l'Intranet DSJ, cliquer sur le côté gauche de l'écran sur textes et règlements : hier, il y avait d'abord 6 postes de magistrats puis l'annonce de la CAP en 7^e position...